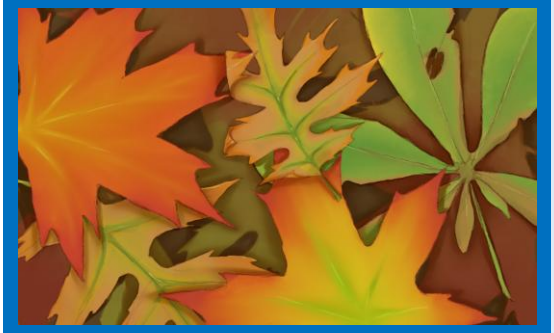
L'abCD

SEVF
SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DES VIEILLES-FORGES (FSE-CSQ)

Novembre 2026 **2627-AB-003**

Document remis au Conseil de déléguéEs **Lien hypertexte**

Actualités du SEVF…





Depuis la dernière publication de ce bulletin d'informations, notre nouveau gouvernement a nommé son **Conseil des ministres**. Parmi ces nominations, il faut porter attention au nouveau **Ministre de l'Éducation nationale, monsieur Joël Arseneau** et au nouveau **président du Conseil du trésor, monsieur Alain Therrien**. Il s'agira de deux acteurs importants du côté patronal lors de la prochaine ronde de négociation nationale 2028.

Parlant de négociation nationale, nous avons appris, le 9 octobre dernier, une **importante victoire syndicale**. En effet, le Tribunal administratif du travail (TAT) a rendu une **décision favorable concernant la Loi 14 sur le régime des services assurant le bien-être de la population** (contestation faite par le CPE Jardin de Robi à Roberval). Il faut se rappeler que la Loi 14, adoptée par le dernier gouvernement caquiste, pourrait grandement limiter notre droit de grève lors de la négociation nationale 2028. Or, le TAT, dans sa décision, a fait part de la limitation du droit de grève, de l'entrave au processus de négociation collective et du déséquilibre du rapport de force entre l'employeur et les employés concernant cette Loi. ***Nous surveillerons donc avec grand intérêt les suites qu'il pourrait y avoir en lien avec ce dossier, s'il y en a.***

Au point de vue médiatique, la France fait beaucoup parler d'elle avec les contestations de sa population. Parmi celles-ci, certaines peuvent nous toucher plus particulièrement : **le manque de personnel dans leur réseau scolaire et la vétusté de leurs établissements**. Des raisons tout à fait louables pour agir collectivement! Pour les médias québécois, ***la violence dans nos établissements scolaires*** prend encore de la place. Lors d'une entrevue accordée à Noovo par le SEVF, il a été reporté que ***le nombre d'incidents reliés à la violence faite par les élèves à l'encontre du personnel enseignant était de 39, et ce, en seulement 27 jours de classe! Un tel chiffre justifie amplement le thème global du plan d'action du SEVF pour 2026-2027 : la prévention et l'intervention contre la violence envers le personnel enseignant. Le mot d'ordre : vigilance!***

Assurance collective de personnes – conditions de renouvellement 2027

Tableau des primes – 1er janvier 2027



Lors du Conseil de déléguéEs (CD) du 3 novembre dernier, les conditions de renouvellement pour l'année 2027 de notre assurance collective de personnes ont été présentées. **L'objectif d'un renouvellement est de permettre aux membres de payer la juste prime, et ce, afin de stabiliser le coût du régime et d'éviter, le plus possible, les variations de tarification**.

Plusieurs éléments externes peuvent influencer la tarification (le nombre de réclamations, le coût des médicaments ou des services professionnels, la démographie du groupe, etc.)

Au 1er janvier 2027, seule une **augmentation de 6,6% de la prime d'assurance maladie** sera nécessaire. Parmi les explications pour cette hausse : la clause des médicaments contre l'obésité et l'ajout du remboursement de la location pour le casque réfrigérant pour les personnes ayant des traitements de chimiothérapie. Pour les prochaines années, nous devrons surveiller l'arrivée de nouveaux médicaments coûteux dont ceux contre l'Alzheimer.

Pour le reste, la tarification pour l'assurance soins dentaires, l'assurance salaire longue durée et l'assurance vie demeure inchangée par rapport à 2026.

Congrès général de la Centrale des syndicats du Québec

Document 2627-CD-017

CSQ
Centrale des syndicats du Québec

Les personnes déléguées ont jusqu'au 1er décembre 2026 pour déposer leur candidature afin de pouvoir faire partie de la délégation du SEVF pour le 45e Congrès général de notre Centrale, la CSQ. Au total, 14 membres du SEVF pourront participer à cet important événement se déroulant du 28 au 30 juin 2027 (inclusivement) au Centre des congrès de Québec.

Un tel Congrès permet à notre Centrale d'établir ses grandes orientations qui l'alimenteront pour prendre ses décisions lors du prochain triennat (de 2027-2028 à 2029-2030). ***Prendre part à l'Histoire : s'exprimer, agir, transformer*** est la thématique générale du 45e Congrès. Cette thématique se déploie sur deux axes : *La CSQ – acteur social et politique incontournable* ET *Le bien-être collectif* (dont la qualité et l'accessibilité des services publics ainsi que les enjeux reliés à la violence).

Quelque 800 membres de notre Centrale pourraient participer à cet événement et ces derniers adopteront diverses propositions qu'on souhaite ancrées dans notre quotidien.

États financiers du SEVF au 30 juin 2026

Document 2627-CD-016



Les personnes déléguées assistant au CD de novembre dernier ont adopté **les états financiers du SEVF au 30 juin 2026**. Au niveau des affaires courantes, **le SEVF a fait un « léger » déficit de 16 446$** (sur un budget de cotisations d'un peu plus de 1 340 000$; mais pour ce budget de cotisations, il faut se rappeler que, en 2025-2026, les membres du SEVF ont pu bénéficier d'un congé partiel de cotisations syndicales équivalant à plus de 660 000$).

En ce qui concerne tous les autres éléments de ces états financiers, certaines fluctuations de postes budgétaires ont été expliquées par le secrétaire-trésorier du SEVF lors du CD. D'ailleurs, pour les membres voulant plus de détails, les personnes déléguées, en plus d'avoir eu des explications, ont en leur possession une copie de ces états financiers.

Formation continue et perfectionnement

Document 2627-CD-019

Document 2627-CD-020



Le 8 juillet dernier, le gouvernement du Québec publiait le *Règlement relatif à la formation continue du personnel enseignant* en vertu de l'article 457 de la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les principaux éléments de ce Règlement ont été présentés aux personnes déléguées le 3 novembre dernier. Ces éléments concernent notamment **les types d'activités de formation reconnues, le nombre d'heures reconnues pour certaines activités, les cas de dispense (et certaines règles entourant ces cas) ainsi que des paramètres pour les mesures de contrôle**. Tous les détails se retrouvent dans un document envoyé par courriel aux personnes déléguées. Il est aussi important de noter que ce *Règlement* sera **applicable pour la prochaine période de référence du 1er juillet 2027 au 30 juin 2029**. Aussi, plusieurs éléments restent à clarifier d'ici le printemps prochain.

Dans un deuxième temps, les personnes déléguées ont également reçu **les règles de fonctionnement 2026-2027 du Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et enseignants**. Des explications concernant certains points de ces règles ont été faites au CD. ***Tous les comités de perfectionnement des écoles et centres sont appelés à porter une attention particulière à ce document. Aussi, les budgets par établissement ont été fournis aux personnes déléguées***. Il s'agit là des deux documents principaux à bien regarder lorsque nous adoptons des activités de perfectionnement, que ce soit au niveau des établissements ou au niveau de notre centre de services scolaire.

Finalement, **le SEVF souhaite recevoir les règles de fonctionnement adoptées dans chacune des écoles et chacun des centres**. Si ce n'est déjà fait, les personnes déléguées doivent les faire parvenir au secrétaire-trésorier du SEVF, Charles-William Lesage, à l'adresse suivante : charlesl@sevf.ca (en l'absence de telles règles, il faut tout de même le signifier à monsieur Lesage).

Négociation nationale 2028

Document 2627-CD-018



En octobre dernier, les personnes déléguées avaient rempli un **bref sondage éclair** concernant des éléments choisis faisant partie de la convention collective 2023-2028. Le SEVF voulait en effet savoir, pour **six (6) éléments** choisis, si les personnes déléguées considéraient que ceux-ci **représentaient des gains, pour nos conditions de travail, dans la dernière ronde de négociation 2023**.

Voici **les résultats** des 95 personnes déléguées qui ont répondu à ce sondage (les pourcentages indiquent le degré d'accord pour signifier qu'il s'agit d'un gain) : **le télétravail en journées pédagogiques (97,87%), l'insertion professionnelle et le mentorat (93,68%), l'annexe 49 au primaire et au secondaire (87,67%), les aides à la classe au primaire (86,36%), la surveillance collective au primaire (80,36%) et les postes « E2 » (51,28%)**. À remarquer que pour ces derniers (postes « E2 ») des commentaires ont été effectués concernant la limitation des droits pour les enseignantes et enseignants détenant ces postes. Aussi, la composition de la tâche de plusieurs de ces postes est jugée comme demeurant déficiente.

Les résultats de ce sondage éclair ont été utilisés par les personnes représentantes du SEVF lors du Conseil fédéral de la FSE-CSQ. **Grâce à ces réponses, le SEVF a été en mesure de mieux partager la vision de notre syndicat sur ces points négociés en 2023**.

En ce qui a trait aussi à la négociation nationale, tous les membres du SEVF ont pu remplir une **consultation concernant les alliances possibles (Front commun) et les orientations de cette négociation**. Plusieurs éléments de cette consultation, qui prenait fin le 9 novembre 2026, ont été présentés aux personnes déléguées lors du CD du 3 novembre. D'ailleurs, un document leur a été envoyé par courriel pour pouvoir répondre aux questions ou aux commentaires de leurs collègues. Les résultats de cette consultation seront amenés au Conseil général de négociation de la CSQ le 17 novembre prochain et un retour pourra être fait par le SEVF au CD du mois de décembre 2026. D'ici là, un énorme merci aux 388 membres du SEVF qui ont pris le temps de répondre à cette consultation!

Négociation locale

Lors du Conseil de déléguéEs du mois d'octobre 2026, une activité de consultation spéciale avait eu lieu autour de la négociation locale. Cette activité servait à permettre aux personnes représentant le SEVF à la table de négociation de mieux orienter leurs interventions.

Les résultats de cette consultation ont été divulgués aux personnes déléguées le 3 novembre dernier. Il a été entre autres mentionné qu'il y avait au moins **quatre priorités syndicales qui ressortaient comme faisant un consensus pour tous les secteurs d'enseignement** (éducation des adultes, formation professionnelle et secteur des jeunes).

En guise de conclusion, il est important de spécifier que la négociation locale va bon train et que les discussions se poursuivent entre les parties patronale et syndicale.

Prévention et intervention de la violence contre le personnel enseignant – le plan d'intervention

Document 2627-CD-022

Document 2627-CD-023

Document 2627-CD-025



Deux fiches en lien avec la campagne de la CSQ, *Ensemble on voit clair – agissons contre la violence*, ont été remises lors du CD de novembre 2026. Il s'agit des fiches visant à faire la lumière sur le **discours haineux** et sur la **cyberviolence**. À lire pour mieux comprendre les répercussions et agir contre ces types de violence.

Quand on parle de la prévention et de l'intervention contre la violence envers le personnel enseignant, nous pouvons aussi parler du **plan d'intervention qui peut être utile autant pour l'élève que le personnel enseignant**. Les personnes déléguées ont eu un résumé des éléments les plus importants concernant les plans d'intervention que ce soit au niveau de la Loi sur l'instruction publique, de la convention collective ou du contenu d'un bon plan d'intervention. D'ailleurs, **le document remis aux personnes déléguées lors du dernier CD contient un bon résumé de la vidéo suivante** (←cliquez sur le lien pour la visionner).

Recherche – Étude sur la voix du personnel enseignant

Document 2627-CD-024

Une invitation a été lancée, lors du CD de novembre, concernant un **projet d'étude sur la voix des enseignantes et enseignants**. Ce projet réalisé sous la supervision de madame Maude Desjardins, professeure adjointe à l'École des sciences de la réadaptation de l'Université Laval et chercheuse au Cirris, porte sur **les symptômes vocaux et respiratoires en lien avec certains déterminants de la qualité de l'air mesurés dans les écoles**, et ce, dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des milieux d'enseignement au Québec. Pour vous inscrire ou pour toute question, visitez : https://redcap.link/voixdesenseignants.

Services complémentaires aux élèves ayant des besoins particuliers (modèle écoles PSI ou autre modèle)



Le SEVF a poursuivi ses **réflexions concernant le modèle de services complémentaires de notre CSS au niveau des écoles primaires**. Cette réflexion s'inscrivait dans le cadre de la fin du projet pilote du modèle des écoles à palier de services intermédiaire (PSI). Or, **le SEVF a signifié à notre CSS qu'il ne donnerait pas son aval à la pérennisation du modèle des écoles PSI… et qu'il n'était pas pour aller à l'encontre de ce modèle**. Qu'est-ce que cela signifie? ***Le SEVF a plutôt pris la décision de poursuivre les discussions avec l'employeur, notamment dans le cadre des rencontres du Comité paritaire EHDAA, concernant le meilleur modèle possible pour la réussite de nos élèves ayant des besoins particuliers au primaire et, du même coup, pour de meilleures conditions de travail pour tous ses membres***.

La poursuite de ces réflexions est moins évidente en contexte de manque de financement et d'augmentation du nombre d'élèves ayant des besoins particuliers. Le SEVF, au cours des prochains mois, vous tiendra au courant de l'évolution des discussions tenues autant avec notre CSS pour l'amélioration du modèle que lors des représentations auprès de notre Fédération, la FSE-CSQ, et de notre Centrale concernant les décisions pouvant être prises en lien avec ce dossier majeur.

1, 2, 3… GO !

8 décembre 2026	**Conseil de déléguéEs** *(Club de golf Métabéroutin)*
Du 22 décembre 2026 à midi ***Jusqu'au mercredi 6 janvier 2027 à 8h30***	**Fermeture du centre administratif du SEVF pour la période du temps des Fêtes** 
12 janvier 2027	**Conseil de déléguéEs** *(Club de golf Métabéroutin*